

2. PARTICIPATION DES EQUIPES U13 - GARÇONS ET FILLES

Les équipes disputant une compétition de Ligue ou de District catégorie U13G et U13F (foot à 8) doivent participer au « Festival Foot U13 Pitch ».

Les ententes sont autorisées et doivent être déclarées puis validées en début de saison par le Comité Directeur de District ou de Ligue.

La participation est gratuite.

Le nombre d'équipes participantes par club est limité à **1** équipe pour la phase départementale et **1** pour la phase régionale.

La mixité est autorisée pour les filles (y compris U14F) dans les équipes U13 garçons.

Autorisation de surclasser 3 joueurs ou joueuses U11 (article 73 des Règlements Généraux de la FFF).

Le temps de jeu par joueur et joueuse doit être au moins égal à 50 % du temps de jeu total.

3. QUALIFICATION DES JOUEURS ET JOUEUSES

Les joueurs et joueuses ne peuvent participer au Festival Foot U13 Pitch que pour un seul club ou entente.

Les joueurs et joueuses doivent être qualifiés dans leur club au plus tard le 31 janvier 2017.

4. DEROULEMENT DES RENCONTRES

Les litiges, réclamations et suites disciplinaires sont examinés à la fin de chaque rencontre par :

- La Commission d'Organisation du District pour la Phase Départementale
- La Commission d'Organisation de la Ligue pour la Phase Régionale
- La Commission Fédérale du Football d'Animation pour la Phase Nationale

Les décisions sont sans appel.

